

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion a choisi un projet fort et ambitieux pour donner une nouvelle identité au futur quartier Ronquoz 21

Un concours d'urbanisme a été organisé pour encadrer la transformation des 60 hectares au sud des voies CFF. Le jury a choisi le projet présenté par le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste. Cette proposition s'articule autour d'une vaste zone de détente et d'un cordon boisé qui traverse tout le périmètre d'est en ouest.

Ronquoz 21, ce sont 60 hectares qui s'étendent du sud des voies CFF jusqu'aux berges du Rhône. Aujourd'hui à vocation essentiellement industrielle, ce quartier est appelé à se transformer. De par sa situation centrale et son fort pouvoir de densification, il a été identifié comme « Ville du XXIe siècle » dans le plan directeur communal. Son occupation devrait plus que doubler d'ici à 2050, et atteindre 10 000 habitants-emplois. Ces changements ont déjà commencé, avec l'installation du Campus Energypolis, du Groupe Mutuel ou encore le projet de liaison plaine-montagne.

Succès du concours d'urbanisme

La Ville de Sion a initié le projet Ronquoz 21. L'objectif est d'encadrer la mutation urbaine et de faire de cette zone un quartier mixte exemplaire. En 2018, une vaste consultation citoyenne a été organisée pour cerner les attentes des habitants de Sion. Onze postulats ont été définis sur la base des résultats obtenus. Début 2019, la Ville a lancé un concours d'urbanisme international qui a remporté un vif intérêt. Sur les 27 équipes qui ont envoyé un premier dossier, 7 ont été retenues. En juin, le collège d'experts a sélectionné 4 équipes pour le rendu final et leur a adressé différentes recommandations. Le 6 novembre dernier, le jury a désigné le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste comme lauréat du concours.

Un projet fort et réalisable par étapes

« Nous attendions des équipes qu'elles proposent une vision claire pour le développement du quartier sur un temps long, avec une planification souple et évolutive, et en précisant les éléments déclencheurs ou moteurs à brève échéance. Ce qui nous a séduits dans le projet lauréat, c'est son parti pris très fort, avec une grande zone verte au cœur du quartier et un cordon boisé qui traverse tout le périmètre d'est en ouest. Ce projet est réalisable par étapes, et surtout va donner une identité nouvelle au quartier », explique Philippe Varone, président de Sion.

Le paysage au centre de la vallée

Le projet du groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste propose de poursuivre le développement de Sion tout en remettant le paysage au centre de la vallée. Le bâti se développe parallèlement aux voies de chemin de fer et à l'autoroute, en créant au milieu un espace paysage. Une chaîne de parcs reliés par un cordon boisé donne au quartier son identité et son nouveau caractère de lieu de détente. Une large place est laissée à la nature dans les quartiers, avec de nombreuses plantations d'arbres fruitiers. La priorité est donnée aux piétons, à la mobilité douce et aux transports publics, avec la concentration du stationnement dans des parkings en silo en bordure du quartier. La typologie des bâtiments individuels permet d'avoir des immeubles différemment orientés, entourés d'arbres.

Une densification au bénéfice de la communauté

La transformation des Ronquoz ne chassera pas l'industrie et l'artisanat mais leur permettra de se développer. Des grands bâtiments commerciaux et de bureaux sont prévus le long des voies de train et de l'autoroute, afin de protéger les quartiers d'habitation et la chaîne de parcs contre le bruit. « Nous avons défini dix principes urbanistiques (voir la notice explicative) n'obéissant pas à une géométrie prédéfinie. Les usages commerciaux et industriels existants pourront coexister avec ceux de demain. La transformation se fera de manière progressive, avec à chaque phase une extension qualitative de la ville. La plus-value générée par la densification profitera à la communauté », souligne Christine Binswanger, Senior Partner du bureau Herzog & de Meuron.



Suite du projet Ronguoz 21

Lauréat du concours Ronquoz 21, le groupement Herzog & de Meuron et Michel Desvigne Paysagiste va accompagner la Ville dans la suite du projet. Il est notamment chargé d'adapter le plan-guide et d'approfondir le concept d'espaces publics, ainsi que de réaliser au moins un aménagement public. En attendant l'homologation du nouveau Plan d'affectation des zones (PAZ) prévue en 2024, le conseil municipal a décidé de placer le secteur en zone réservée. Le quartier ne sera cependant pas sous cloche, des affectations transitoires resteront possibles au cas par cas. « Le projet choisi est exigeant en termes urbanistiques. Il va demander un très fort engagement de la Ville, mais nous sommes persuadés qu'il porte une vision d'avenir et va apporter une plus-value remarquable, non seulement pour les habitants du futur quartier, mais aussi pour les propriétaires et les occupants actuels du quartier que nous accompagnerons dans cette transition. Au final, il bénéficiera à toute la ville », conclut Philippe Varone.

Poursuite du dialogue citoyen

Le dialogue citoyen entamé en 2018 va se poursuivre avec les propriétaires, habitants et occupants du quartier. Le grand public est invité à découvrir les résultats du concours d'urbanisme Ronquoz 21. Tous les projets sont exposés du 14 décembre 2019 au 11 janvier 2020 à la route des Ronquos 17, à Sion. Ils sont visibles du lundi au samedi de 15h à 18h30 (excepté les 25 décembre et 1er janvier).

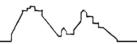
Sion, le 12 décembre 2019

Ville de Sion Chancellerie

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion 079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch

- Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité 027 324 17 20 ; v.kempf@sion.ch





ANNEXE 1:

Les 11 postulats pour Ronquoz 21

Le futur quartier Ronquoz 21 doit proposer des solutions innovantes et durables, en phase avec les attentes de la population et les enjeux contemporains. Pour synthétiser son ambition, la Ville de Sion a élaboré 11 postulats :

- Identité : préserver l'héritage industriel du quartier
- Densité : exploiter le potentiel constructible de manière qualitative
- Mixité : favoriser la mixité à travers un quartier vivant et animé
- Architecture : proposer de nouvelles façons de vivre en ville
- Espaces publics : créer des espaces publics conviviaux et vairés
- Espaces verts : donner une place à la nature au centre-ville
- Mobilité : favoriser des déplacements agréables et sécurisés
- Stationnement : valoriser l'espace au maximum
- Economie : renforcer la diversité des acteurs
- Energie : vers un quartier à 2000 watts
- Gouvernance : un processus dynamique

ANNEXE 2:

Ronquoz-les-Lisières, sur les traces du quartier et de ses occupants

Parallèlement au concours d'urbanisme Ronquoz 21, le service de l'urbanisme et de la mobilité, en collaboration avec la section culture de la Ville et les Archives municipales, a lancé un projet de mémoire vivante du quartier afin de recueillir des traces du passé de ce quartier mal documenté (photos, objets, coupures de presse, etc.). L'artiste sédunoise Sabine Zaalene a également recueilli des témoignages vidéo de quelques occupants des Ronquoz. Baptisé Ronquoz-les-lisières, ce projet a permis de compléter les archives municipales. Il donne lieu à une exposition, présentée en parallèle de la présentation des résultats du concours d'urbanisme.